



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-45946>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-45946

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Rognac

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de nettoyage des sites et des complexes sportifs de la Ville de Rognac

Description : Le présent marché porte sur les prestations d'entretien ménager des bâtiments sportifs et de nettoyage des locaux comprenant, principalement, l'entretien courant, le nettoyage des locaux et la fourniture de consommables y compris de papier toilette, de savon et de désodorisants dans les toilettes, toute l'année. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont détaillées dans le CCTP et ses annexes. La définition et le périmètre des prestations sont reportées à l'article 1.2 du CCTP

Identifiant de la procédure : 35aac0f5-9208-463a-97fd-92230cfd184a

Identifiant interne : 2026/07

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90522400 Nettoyage et traitement du sol

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 480,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Prestations de nettoyage des sites et des complexes sportifs de la Ville de Rognac

Description : Le présent marché porte sur les prestations d'entretien ménager des bâtiments sportifs et de nettoyage des locaux comprenant, principalement, l'entretien courant, le nettoyage des locaux et la fourniture de consommables y compris de papier toilette, de savon et de désodorisants dans les toilettes, toute l'année. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont détaillées dans le CCTP et ses annexes. La définition et le périmètre des prestations sont reportées à l'article 1.2 du CCTP

Identifiant interne : S-PF-1817940

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90522400 Nettoyage et traitement du sol

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 02/07/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ; la reconduction de l'accord-cadre est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai. Le titulaire peut refuser la reconduction de l'accord-cadre par décision écrite notifiée au pouvoir adjudicateur dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la décision de reconduction. Le titulaire est réputé avoir accepté la reconduction s'il ne prend aucune décision à l'issue de ce délai. Dans le cas où le seuil maximum de l'accord-cadre serait atteint avant la fin de l'année d'exécution, il pourra être reconduit expressément par anticipation

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 480,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1817940>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1817940>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 05/06/2026 à 12:00

Lieu : Rognac

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Requête en référé précontractuel au titre des dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative à compter de la date de notification du rejet de la candidature ou de l'offre jusqu'à la date de signature du marché. Recours en annulation de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa notification. Ces recours devront être exercés devant le Tribunal administratif de Marseille, auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : EA66A82B-9000-87C9-F9E3A8AA0582B17F

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Rognac

Numéro d'enregistrement : 138

Adresse postale : 1, Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Rognac

Code postal : 13655

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : LE MAIRE

Adresse électronique : commandepublique@mairie-rognac.fr

Téléphone : 0442877600

Télécopieur : 0442877626

Adresse internet : <http://www.ville-rognac.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : EA66A84A-0377-0B97-4681616CA87A0833

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ad2cdc78-6249-4349-a608-ee6bcec70e13 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2026 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2026